

## Situation au lycée Condé

À sa demande, une délégation de neuf personnes du lycée Condé a été reçue ce jour au rectorat par la secrétaire générale de l'académie, la directrice de cabinet et le directeur des ressources humaines.

À l'occasion de cette audience ont été rappelées les mesures déjà prises par le recteur. L'autorité académique est présente dans l'établissement tous les jours depuis le lundi 31 août en la personne du doyen des inspecteurs de l'Éducation nationale des enseignements techniques et professionnels et des enseignements généraux (IEN-ET-EG). La psychologue du travail du rectorat est régulièrement sur place.

Tous deux sont disponibles pour rencontrer et écouter l'ensemble des personnels du lycée.

Leur présence garantit une médiation entre les différentes parties prenantes. Cela a été reconnu par les membres de la délégation : les organisations syndicales ayant déclaré que cette présence avait déjà permis de « décrire certaines choses ».

Ces mesures doivent permettre d'accompagner le retour à un fonctionnement normal de l'établissement - tant pour les élèves et leurs familles que pour les personnels - dans l'attente de la mise en place d'une enquête interne dans le cadre du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail académique (CHSCTA).

Cette modalité a été souhaitée par le recteur plutôt qu'une enquête administrative, comme demandé par les organisations syndicales, parce que réglementairement, celle-ci ne comprendrait que des représentants de l'administration. Ainsi, les organisations syndicales seront parties prenantes de cette démarche.

Afin de permettre à cette enquête interne de débiter au plus vite, la secrétaire générale de l'académie a accédé à la demande des organisations syndicales de réunir le CHSCTA le vendredi 11 septembre dans la soirée au lieu du 23 septembre initialement prévu.

L'enquête interne permettra d'entendre l'ensemble des personnels, y compris les non-grévistes qui ont lancé vendredi dernier un « appel à l'unité au lycée Condé ».

Le proviseur comme les personnels qui en feront la demande bénéficieront de la protection juridique de la part du recteur.

Le recteur en appelle au sens des responsabilités de chacun pour un retour rapide à des conditions de travail satisfaisantes pour chacun.

## Le recteur communique

---

### Contact presse :

Mathilde Buttefey  
Chargée de communication  
Rectorat  
10 rue de la Convention  
25030 Besançon cedex  
Tél. 03 81 65 49 38  
06 76 62 69 81  
[mathilde.buttefey@ac-besancon.fr](mailto:mathilde.buttefey@ac-besancon.fr)